

# Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration qui concerne la prise du contrôle exclusif de la société « SMAC » par « la Compagnie Financière Jousset », à travers l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote y afférents.

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi 104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

### Noms des entreprises et groupes concernées :

- L'acquéreur : La société « Compagnie Financière Jousset ».

- La cible : La société « SMAC »

## Nature de l'opération

- Prise du contrôle exclusif.

#### Secteurs économiques concernés

- Secteur du bâtiment et travaux publics.

# Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le premier avril 2024.



#### RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « SMAC » par la « Compagnie Financière Jousset », à travers l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote y afférents.

La « Compagnie Financière Jousset » est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B281725, sise 24, rue Astrid – 1143 Luxembourg - Luxembourg. Cette société est une entité financière dont l'objectif à plus long terme est d'investir dans des entreprises industrielles, de services ou technologiques présentant des fondamentaux solides et un fort potentiel de croissance.

La société « SMAC » est une société par actions simplifiée de droit français, inscrite au registre du commerce de Nanterre sous le numéro 682-040-837, sis 143, avenue de Verdun- immeuble Inspira — 92130 Issy-les-Moulineaux, détenue à 100% par la société « Suchet Holdings SARL », société de droit luxembourgeois immatriculée auprès du registre du commerce de Luxembourg sous le numéro b 231.752, sise 2A rue Nicolas Bové L-1253 Luxembourg. Elle est active dans les travaux d'installation d'enveloppe du bâtiment (façade architecturale et bardage), de couverture de bâtiment et d'étanchéité de bâtiments, d'ouvrages d'art et de parkings.

Fait à Rabat le 21 Mars 2024.